

## La Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances aident 1 000 jeunes à partir au ski cet hiver !

**Nicolas DARAGON, Vice-président de la Région délégué au Tourisme et au thermalisme, et Christophe COUILLARD-BELLUSCI, Vice-président de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) ont lancé aujourd'hui le dispositif "1 000 jeunes au ski" pour permettre à 1000 jeunes de partir au ski dès le mois de décembre 2019.**

### « 1 000 jeunes au ski » en Auvergne-Rhône-Alpes

L'objectif est de permettre aux jeunes d'Auvergne-Rhône-Alpes de (re)découvrir la montagne et la pratique des sports d'hiver, en leur proposant des séjours à des tarifs préférentiels et une aide financière sous conditions de l'ANCV. En phase avec la vision pour un tourisme bienveillant, ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la stratégie Génération Montagne mise en œuvre par Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme et les partenaires de la montagne. Son ambition est de transmettre aux jeunes générations une culture « montagne ». Celle-ci, au-delà de son attrait touristique, est un territoire de vie, qui offre de multiples opportunités pour s'installer, travailler et entreprendre.

Pour plus d'informations : [www.generationmontagne.com](http://www.generationmontagne.com)

### Les offres "1 000 jeunes au ski"

Ce partenariat permet aux jeunes de 18 à 25 ans de partir les week-ends des 13-15 et 20-22 décembre en priorité. Plusieurs destinations sont proposées : La Plagne, Val Cenis, Les Ménuires, Chamonix, Chamrousse....

Concrètement, les jeunes pourront profiter d'un séjour de 2 jours/1 nuit ou 3 jours /2 nuits à partir de 56 €<sup>1</sup>, hébergement, petit-déjeuner et forfait de ski inclus.

#### Exemples de séjours (tarifs aidés et hors transport)

Week-end du 13/14/15 décembre (2 nuits)

La Plagne Centre : 79 €

Les Ménuires : 89 €

Week-end du 20/21/22 décembre (2 nuits)

Val Cenis : 56 €

La Plagne : 99 €

Chamrousse : 64 €

Les Ménuires : 99 €

Les séjours proposés incluent : l'hébergement, le petit déjeuner, le linge de lit et les forfaits remontées-mécaniques pour les deux jours.

<https://www.lastationdeski.com/aura>

<sup>1</sup> Déduction faite de l'aide de l'ANCV, sous conditions



### Le programme Départ 18 : 25 en quelques mots

Le programme « Départ 18 : 25 », déployé par l'ANCV, propose aux jeunes de 18 à 25 ans des vacances à petits prix sur le site [www.depart1825.com](http://www.depart1825.com).

Une aide financière pouvant aller jusqu'à 50% du prix du séjour, plafonnée à 150€, est allouée aux jeunes avec des petits salaires (selon le revenu fiscal du jeune ou de sa famille) ou à ceux relevant d'un statut particulier (les étudiants boursiers, les jeunes en contrat d'apprentissage ou en alternance, les volontaires en Service Civique, les bénéficiaires de la Garantie Jeune, les jeunes suivis par l'ASE...).

### La Région s'investit pour la montagne

Avec plus de 75 % de la montagne française et 173 stations de ski, Auvergne-Rhône-Alpes est la 1<sup>ère</sup> région montagnarde de France et le 1<sup>er</sup> territoire européen de montagne en matière de fréquentation.

Dès 2016, **Laurent WAUQUIEZ**, Président de la Région, et **Gilles CHABERT**, Conseiller régional spécial à la Montagne, ont bâti une vision globale de la montagne pour son aménagement, sa diversification toute saison et le soutien au sport. Ils ont élaboré le Plan Montagne, doté de 110 M€, et décliné en 5 volets. Le dernier volet a pour objectif de permettre aux plus jeunes de découvrir la montagne. Ainsi, après la mise en place du dispositif Génération Montagne, et la relance des classes de neige, la Région lance aujourd'hui 1 000 jeunes au ski avec l'ANCV.

« Avec un taux de non-partants de 45 %<sup>2</sup> les « 18-25 ans » constituent la classe d'âge qui part le moins en vacances du fait de plusieurs types de freins, financiers, culturels ou en raison d'une offre parfois inadaptée. Le programme Départ 18:25 de l'ANCV vise à susciter l'envie de partir en vacances et en cette saison, de faire découvrir la montagne et de donner l'envie d'y retourner ! Cette opération s'inscrit dans le cadre de notre mission sociale de service public et dans la stratégie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes » déclare **Christophe COUILLARD-BELLUSCI**, Vice-président de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances

**Pour Nicolas DARAGON**, Vice-président de la Région délégué au Tourisme et au thermalisme : « Les jeunes figurent aujourd'hui parmi les clientèles les plus éloignées des territoires et des pratiques de montagne. Ce constat se vérifie l'hiver comme l'été et pose à court terme la question essentielle du renouvellement des clientèles. Mais au-delà, celle de favoriser l'accès à une culture montagne pour tous les jeunes. »

### À propos de l'ANCV

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances est un établissement public qui accomplit depuis plus de 35 ans une mission unique : rendre effectif le départ en vacances du plus grand nombre. En mettant au centre de son action la réalisation de projets de vacances,

<sup>2</sup> Sources CREDOC, Vacances 2010, « Les contraintes financières favorisent des nouveaux arbitrages ».



elle participe aux politiques publiques en faveur de la cohésion sociale et la lutte contre les exclusions. Elle est placée sous la double tutelle des ministres en charge du tourisme et de l'économie et des finances.

Pour accomplir sa mission, l'ANCV déploie le Chèque-Vacances. Représentant 1,67 milliards de volume d'émission en 2018, les Chèques-Vacances servent à régler des prestations de transport, d'hébergement, de restauration et de loisirs à des prestataires nationaux.

Aujourd'hui entièrement autofinancée, l'Agence consacre de plus ses excédents de gestion à des programmes d'action sociale qui permettent de soutenir le départ en vacances de populations en difficulté. L'Agence contribue ainsi à des objectifs sociaux plus larges (mieux vivre ensemble, bien vieillir, insertion sociale, acquisition d'autonomie, ...). Elle soutient également la rénovation d'hébergements touristiques dont les exploitants s'engagent à rendre les vacances accessibles aux plus fragiles.

Pour en savoir plus : <https://www.ancv.com/> - twitter : [@ANCVvacances](https://twitter.com/ANCVvacances)

#### Contacts presse

##### Région Auvergne-Rhône-Alpes

Service Presse

Tél. : 04 26 73 40 15

[Chantal.charreyron@auvergnerhonealpes.fr](mailto:Chantal.charreyron@auvergnerhonealpes.fr)

##### Agence Nationale pour les Chèques-Vacances

Muriel Droin

Communication Institutionnelle

Tél. : 01 34 29 51 94

[mdroin@ANCV.fr](mailto:mdroin@ANCV.fr)

##### Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

Corinne Boulegue

Attachée de presse

Tél :04 73 29 49 46

[c.boulegue@auvergnerhonealpes-tourisme.com](mailto:c.boulegue@auvergnerhonealpes-tourisme.com)

